

ANNEXE I
(*article 1*)

DESCRIPTION DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UNE HALTE CYCLABLE AU
CORRIDOR DES CHEMINOTS À L'INTERSECTION DE LA CÔTE DES
ÉRABLES

SECTION I

DESCRIPTION DES TRAVAUX

1. L'aménagement d'une halte cyclable dans le corridor des Cheminots à la hauteur de l'intersection de la côte des Érables dans l'arrondissement Les Rivières consiste dans des travaux de remblai, de compactage, de pavage, de plantation, d'engazonnement ainsi que d'installation du mobilier urbain y afférent.

SECTION II

ESTIMATION DU COÛT

2. Le coût des travaux décrits à l'article 1, incluant les travaux connexes et imprévus, s'élève à la somme de 40 000 \$.

TOTAL 40 000 \$

Annexe préparée le 25 mars 2008 par :

Sébastien Lebel
Division design, architecture et patrimoine
Service de l'aménagement du territoire